



Dossier du BHI N° S1/1900/A

LETTRE CIRCULAIRE N° 76/2005
4 août 2005

JOURNEE MONDIALE DE L'HYDROGRAPHIE

Référence : LC No. 11/2004 du BHI en date du 11 février 2004

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

La décision N°10 de la XV^e Conférence hydrographique internationale demandait au Bureau hydrographique international d'établir et de reconnaître une « Journée mondiale de l'hydrographie », par le biais des Nations Unies (NU).

Après une longue période d'examen, les procédures nécessaires à cette reconnaissance ont été clarifiées par les NU et cette initiative est actuellement en bonne voie.

Les discussions tenues sur cette question avec les missions des NU de plusieurs Etats membres ont révélé un manque d'enthousiasme général face à cette initiative, dans la mesure où celle-ci prendrait davantage de temps dans le cadre d'un ordre du jour de l'Assemblée générale déjà très chargé et où ce type d'initiative inclut fréquemment de nouveaux programmes nécessitant la mise en œuvre de ressources. La voie empruntée pour gagner la reconnaissance de cette Journée ne devrait pas prolonger les débats de l'Assemblée générale et il n'existe aucun nouveau programme ayant des implications budgétaires associées à cette Journée. Notre intention est d'inclure la reconnaissance de cette Journée dans la Résolution sur les océans et le droit de la mer devant être présentée à la 60^e session de l'Assemblée générale des NU, en novembre 2005.

La Mission de Monaco auprès des NU, en tant que pays hôte de l'OHI, a aimablement convenu de coordonner l'intégration de cette reconnaissance dans la Résolution sur les océans et le droit de la mer. Il est prévu que cette intégration débutera le 6 octobre 2005.

Il vous est demandé de bien vouloir contacter les services appropriés au sein du ministère ou département de votre gouvernement en liaison avec les NU, de les informer du plan d'action proposé en vue de la reconnaissance de cette Journée, en notant qu'il n'y a pas de répercussions budgétaires associées à sa mise en œuvre, et de bien vouloir demander à votre mission auprès des NU de contribuer, si cela est souhaité, à l'intégration de cette reconnaissance dans la Résolution sur les océans et le droit de la mer, ainsi que de demander le soutien actif de la résolution lorsque cette dernière sera présentée, avant la 60^e session de l'UNGA, en novembre 2005.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Barbor', is written over a horizontal line.

Contre-amiral Kenneth BARBOR
Directeur